

RAPPORT DU MAIRE POUR L'ANNÉE 2010
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE

08 novembre 2010

Conformément à l'article 955 du code municipal, il m'est agréable de vous présenter le rapport sur la situation financière de la municipalité de La Motte.

Je dois traiter, entre autres, des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur et du dernier programme triennal d'immobilisation.

DERNIERS ÉTATS FINANCIERS

Le résultat des opérations financières pour l'année 2009 totalise un revenu de 544 732 \$. Les dépenses se sont chiffrées à 539 426 \$ incluant les dépenses en immobilisation. *Ces montants démontrent un surplus de 5 306\$.*

DERNIER RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La vérification des états financiers de notre Municipalité pour 2009 a été exécutée par monsieur Daniel Tétreault, c.a.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2007-2008-2009

Le programme triennal d'immobilisation pour l'année 2009 totalise 10 000\$. Ce montant comprend l'acquisition de divers petits équipements.

CONTRAT TOTALISANT PLUS DE 25 000\$

Selon l'art. 955, je dois vous informer de tous les contrats de 25 000\$ et plus et de tous les contrats de 2 000\$ qui sont faits par un même entrepreneur, totalisant 25 000\$ et plus. Sur notre territoire, nous avons octroyé un contrat à *Louis Baribeau* pour la stabilisation de la berge, au coût de 68 622.00 \$ pour l'année 2010.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR 2010

Après l'analyse du dernier rapport comparatif des revenus et des dépenses, nous prévoyons un budget équilibré.

LES RÉALISATIONS SUR LESQUELLES VOTRE CONSEIL A TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE SONT :

- La réussite de la douzième édition de La Route du Terroir, le soutien à la Marche pour la vie, aux Fêtes de la famille et à la Fête des bénévoles, grâce à l'implication du personnel en place.
- Les conditions climatiques nous étant favorables, nous avons terminé les travaux de stabilisation du talus d'une longueur de 160 mètres, au chemin de la Baie.
- Dans la continuité de l'implantation d'un service de protection des incendies, afin de nous conformer aux obligations de la Loi provinciale sur le schéma de couverture de risques en incendie, nous avons fait l'installation d'un réservoir d'une capacité de 20 000 gallons, dans le secteur urbain, permettant ainsi un apport rapide d'eau lors d'un incendie. Nous avons demandé, à la firme Dessau, une expertise afin d'installer dans un proche avenir deux bornes sèches, chacune aux extrémités de notre Municipalité.
- La Municipalité a été partenaire avec la Fabrique pour la construction de la clôture du cimetière.
- Nous avons fait l'acquisition d'un nouveau camion de déneigement.
- La Table de Concertation a fait l'installation d'une pancarte promotionnelle à l'intersection du chemin St-Luc et de la route 109.

RAPPORT DU MAIRE POUR L'ANNÉE 2010
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

Pour la continuité de l'élaboration du Plan de Gestion des Matières Résiduelles de la MRC d'Abitibi, obligation gouvernementale, il nous reste à mettre en place la gestion des matières putrescibles (compostage) qui sera faite en collaboration avec la MRC d'Abitibi. Nous comptons encore sur votre soutien et votre coopération pour améliorer ce nouveau service.

Nous ferons des recherches dans deux programmes de subvention soit : *Nouveau Programme Fonds Chantiers Canada-Québec (volets collectivités et grandes villes)* et le nouveau programme de *Transfert d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et contribution du Québec (TECQ 2010-2013)* afin de vérifier si des projets futurs pourraient cadrer dans ces programmes.

En terminant, je tiens à remercier l'équipe municipale, c'est-à-dire, les employés (es), ainsi que nos nombreux bénévoles qui, tout au long de l'année, ont fait preuve d'un savoir-faire remarquable. Je remercie également la population pour son support. Je tiens également à souligner le travail du Conseil municipal et je me joins à ce dernier pour vous souhaiter une année 2011 remplie de santé et de beaux projets.

René Martineau
Maire